

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION  
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0707 rév. 26**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :  
*The French Committee for Accreditation certifies that :*

**BUREAU ALPES CONTROLES  
PAE LES GLAISINS  
3 B IMP DES PRAIRIES  
74940 ANNECY**

**SIREN : 351812698**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**  
*fulfils the requirements of the standard :*  
et aux règles d'application du Cofrac  
*and Cofrac rules of application*  
en tant qu'organisme **C**

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

**SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS / SAFETY OF THE PEOPLE AND THE GOODS  
ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT  
SERVICES / SERVICES**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

**3-0707 rév. 26**

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.  
*and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Granting date* : **10/10/2024**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/04/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Bâtiment - Industries - Santé,  
*Pole manager - Building - Industries - Health,*

DocuSigned by:



FE90541BBC0D49D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0707 Rév. 25.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0707 Rév. 25.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**ANNEXE TECHNIQUE****N° 3-0707 rév. 26**

Organisme d'inspection accrédité :

**BUREAU ALPES CONTROLES**  
**PAE LES GLAISINS**  
**3 B IMP DES PRAIRIES**  
**74940 ANNECY**

**PORTEE D'ACCREDITATION**

Accréditation(s) en vigueur :

**7 - Sécurité des personnes et des biens / 7.1 - Structures provisoires et démontables /**

7.1.2 - Contrôles des ensembles démontables

<b>Code</b>	<b>Phase, type et objet des inspections</b>	<b>Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)</b>
7.1.2b	Vérification du montage et inspection en exploitation# des ensembles démontables de catégories OP2, OP3 et OS3	Code de la construction et de l'habitation (articles L.131-1 et L.134-12, articles) Arrêté du 25 juillet 2022 modifié fixant les règles de sécurité et les dispositions applicables aux structures provisoires et démontables Autres textes et normes introduits par le référentiel

**12 – Environnement / 12.4 - Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration /**

12.4.1 - Contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration #

<b>Code</b>	<b>Phase, type et objet des inspections</b>	<b>Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)</b>
12.4.1a	a) Groupe 1 "produits dangereux"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)

		<p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : <a href="https://aida.ineris.fr/node/164">https://aida.ineris.fr/node/164</a></p>
12.4.1b	b) Groupe 2 "produits explosifs et/ou combustibles"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : <a href="https://aida.ineris.fr/node/164">https://aida.ineris.fr/node/164</a></p>
12.4.1c	c) Groupe 3 "gaz ou liquides inflammables"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : <a href="https://aida.ineris.fr/node/164">https://aida.ineris.fr/node/164</a></p>
12.4.1d	Groupe 5 "dominante pollution de l'air"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : <a href="https://aida.ineris.fr/node/164">https://aida.ineris.fr/node/164</a></p>

12.4.1e	Groupe 6 "dominante pollution de l'eau"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : <a href="https://aida.ineris.fr/node/164">https://aida.ineris.fr/node/164</a>
12.4.1f	Groupe 7 "déchets"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : <a href="https://aida.ineris.fr/node/164">https://aida.ineris.fr/node/164</a>

### 16. Services / 16.1 - Tourisme /

#### 16.1.1 - Inspections relatives au classement des hébergements touristiques marchands #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
16.1.1a	Inspection des hôtels de tourisme ne nécessitant pas de visite mystère (de catégorie 1* à 3*) #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide 2022 du tableau de classement en hôtels de tourisme
16.1.1b	Inspection des hôtels de tourisme nécessitant une visite mystère (de catégorie 4* et 5*) #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide 2022 du tableau de classement en hôtels de tourisme
16.1.1c	Inspections des résidences de tourisme #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 10 avril 2019 modifié fixant les normes et la procédure de classement des résidences de tourisme Guide 2019 du tableau de classement des résidences de tourisme

16.1.1d	Inspections des villages de vacances #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 6 juillet 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des villages de vacances Guide de contrôle du tableau de classement des villages de vacances
16.1.1e	Inspections des terrains de camping et de caravanage # et des parcs résidentiels de loisirs sous régime hôteliers #	Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 10 avril 2019 modifié fixant les normes et la procédure de classement des terrains de camping et de caravanage et des parcs résidentiels de loisirs Guide 2019 du tableau de classement des terrains de camping et de caravanage et des parcs résidentiels de loisirs Guide de contrôle camping catégorie "Aire naturelle"

## Section Inspection

<b>Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à BUREAU ALPES CONTROLES</b>
---

IMPLANTATIONS	ADRESSE
AGENCE BRIVE-LA-GAILLARDE	20 BIS BOULEVARD AMIRAL GRIVEL  19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
AGENCE CHAUMONT	13 RUE VICTOR FOURCAUT  52000 CHAUMONT
Agence d'Aix en Provence	IMMEUBLE IMOWIN 18 RD ZA LA JALASSIERE LOT LE JALAS  13510 EGUILLES
Agence d'Albertville	60 RUE THOMAS EDISON  73200 GILLY SUR ISERE
Agence d'Albi	CENTRE D'AFFAIRES BUROCLUB ZONE ALBIPOLE AVENUE DE LA MARTELLE  81150 TERSSAC
Agence d'Amiens	15 AVENUE GREAT EASTERN ZAC JULES VERNE  80330 LONGUEAU
Agence d'Angoulême	77 AV MARYSE BASTIE  16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Agence d'Annecy	PAE LES GLAISINS 3 B IMP DES PRAIRIES 74940 ANNECY
Agence d'Arras	ZAC DU 14 JUILLET RUE PIERRE ET MARIE CURIE 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY
Agence d'Avignon	10 AV DE LA CROIX ROUGE  84000 AVIGNON
Agence d'Ayse	ZAE LACS 2 AV DU MOLE 74130 AYSE
Agence de Bayonne	BATIMENT ATRIUM 2 RUE RAOUL PERPERE 64100 BAYONNE
Agence de Besançon	17 E RUE ALAIN SAVARY  25000 BESANCON
Agence de Béziers	7 RUE ALBERT DEPORT IMMEUBLE LE VILLON 34500 BEZIERS
Agence de Bordeaux	14 RUE THEODORE BLANC LES BUREAUX DU LAC - BAT 1 33520 BRUGES
Agence de Bourg en Bresse	261 RUE DE SCHUTTERWALD  01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG
Agence de Bourgoin-Jallieu	5 Rue Georges Charpak  38300 BOURGOIN-JALLIEU

Agence de Cergy-Pontoise	16 RUE AMPERE 95300 PONTOISE
Agence de Chalon sur Saône	12 RUE ALFRED KASTLER 71530 FRAGNES-LALOYERE
Agence de Chambéry	286 RUE DE LA BRIQUERIE 73290 LA MOTTE SERVOLEX
Agence de Champs sur Marne	40 AVENUE de LINGENFELD 77200 TORCY
Agence de Clermont Ferrand	2 AV MICHEL ANGE 63000 CLERMONT-FERRAND
Agence de Colmar	184 RUE DU LADHOF 68000 COLMAR
Agence de Colombes	46 AV KLEBER 92700 COLOMBES
Agence de Compiègne	Zac de Mercières, Bâtiment B 2-4 rue Nicéphore Niepce 60200 COMPIEGNE
Agence de Dax	180C ALLEE DE CERES 40230 SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE
Agence de Dijon	BAT F 8 RUE JEANNE BARRET 21000 DIJON




Agence de Fréjus	ESPACE VERNEDES 6-7 CHEMIN DES VERNEDES 83480 PUGET-SUR-ARGENS
Agence de Grenoble	166 RUE DU ROCHER DE LORZIER  38430 MOIRANS
Agence de La Roche sur Yon	22 rue Benjamin Franklin  85000 LA ROCHE SUR YON
Agence de la Rochelle	7 AV DU GENERAL DE GAULLE  17440 AYTRE
Agence de Lille	BATIMENT A 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES  59000 LILLE
Agence de Lyon	17 AV CONDORCET  69100 VILLEURBANNE
Agence de Marseille	ACTIPARC II CHE DE ST LAMBERT 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE
Agence de Metz	1 RUE JEAN-ANTOINE CHAPTAL  57070 METZ
Agence de Montauban	7 PL DE LA LIBERATION  82000 MONTAUBAN
Agence de Montpellier	2929 AV ETIENNE MEHUL  34070 MONTPELLIER

Agence de Nancy	Lot 13 C 3 allée des Tilleuls 54180 HEILLECOURT
Agence de Nantes	Exapole Bâtiment G 275 Boulevard Marcel Paul 44800 HERBLAIN
Agence de Nice	ESPACE BEETHOVEN 1200 RTE DES LUCIOLES 06560 VALBONNE
Agence de Nîmes	IM ELLIPSIS 125 RUE DE L HOSTELLERIE 30900 NIMES
Agence de Paris	Tour Montparnasse 33 AV DU MAINE 75015 PARIS
Agence de Pau	4 RUE THOMAS EDISON 64000 PAU
Agence de Perpignan	56 route de Prades 66000 PERPIGNAN
Agence de Poitiers	1 rue de la Goelette 86280 SAINT-BENOIT
Agence de Rennes	RUE DU TRAM 35520 LA MEZIERE
Agence de Roanne	27 RUE LUCIEN LANGENIEUX 42300 Roanne

Agence de Rouen	50 RUE ETTORE BUGATTI 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Agence de Rumilly	90 A RUE DE LA PLAINE 74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL
Agence de Rungis	1 RUE LE CORBUSIER 94150 RUNGIS
Agence de Saint Briec	23 RUE DE LA CROIX LORMEL 22190 PLERIN
Agence de Saint-Etienne	22 RUE DES ACIERIES 42000 SAINT-ETIENNE
Agence de Strasbourg	18 RUE CHARLES ADOLPHE WURTZ 67202 WOLFISHEIM
Agence de Thonon	LE CARRE VERT 10 Q RUE DE L EUROPE 74200 THONON-LES-BAINS
Agence de Toulon	67 R D'OLLIOULES LA MILLONNE 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
Agence de Toulouse	ZAC DU CANAL - LE ZODIAQUE 1 PAS EUROPE 31400 TOULOUSE
Agence de Tours	26 RUE DES GRANGES GALAND 37550 SAINT-AVERTIN

Agence de Trappes	1 RUE BLAISE PASCAL 78190 TRAPPES
Agence de Valence	19 B RUE JEAN BERTIN 26000 VALENCE
Agence de Valenciennes	360 RUE MARC LEFRANCQ 59300 VALENCIENNES
Agence de Villefranche sur Saone	305 RUE GABRIEL VOISIN 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Agence d'Echirolles	4 Rue de l'Octant 38130 ECHIROLLES
Agence d'Orléans	Espace charbonnière 2 allée du Grand Coquille 45800 SAINT JEAN DE BRAYE
Agence du Mans	25 RUE DES FRERES LUMIERE 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN
AGENCE MOULINS	42 BOULEVARD LEDRU ROLLIN 03000 MOULINS

Date de prise d'effet : **10/10/2024**

DocuSigned by:  
  
D372C263703F451...

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0707 Rév. 25.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr